



# **RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL**

AU 30 juin 2023

# Rapport financier semestriel

1. Profil de Lydec.....	2
2. Faits marquants au 30 juin 2023.....	4
3. Synthèse de l'évolution des résultats.....	6
4. Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits .....	7
5. Excédent Brut d'Exploitation .....	11
6. Autres produits et charges.....	12
7. Besoin en Fonds de Roulement .....	12
8. Flux de Trésorerie.....	13
9. Bilan simplifié de Lydec au 30 juin 2023 .....	14
10. Investissements .....	15
11. Actif circulant .....	16
12. Situation de Trésorerie nette .....	19
13. Financement LT.....	19
14. Passif circulant .....	20
Comptes sociaux semestriels de Lydec au 30 juin 2023 .....	23
Liste des communiqués de presse publiés par l'émetteur .....	34

# 1. Profil de Lydec

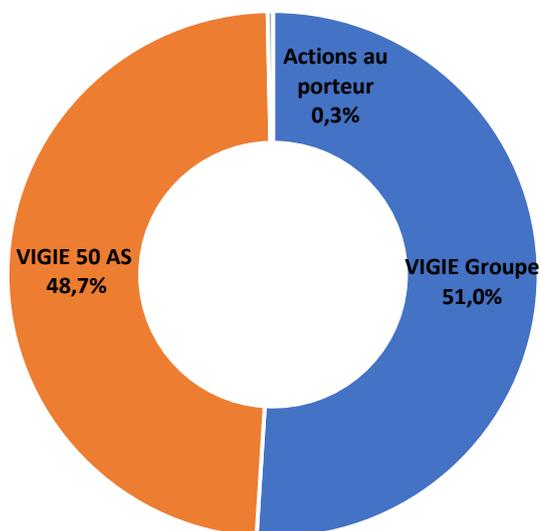
## Mission

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales et l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée d'une durée de 30 ans signé en 1997 entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le ministère de l'Intérieur) et le Déléguataire (Lydec). Le contrat arrive à échéance le 31 juillet 2027.

## Valeurs

- Orientation Client
- Innovation
- Intégrité

## Répartition du capital au 08 juin 2023



**Vigie Groupe**  
Filiale de Veolia Environnement  
**Vigie 50 SAS**  
Filiale de Veolia Environnement  
**Veolia Environnement**  
Multinationale française, chef de file mondial des services collectifs. Veolia commercialise des services de gestion du cycle de l'eau, gestion et valorisation des déchets et gestion de l'énergie à une clientèle composée de collectivités locales et d'entreprises.

## Données clés S1 2023

Capital social

**800 MDhs**

Chiffre d'affaires

**3 582 MDhs**

Résultat net

**-1 MDhs**

**3 092**

Collaborateurs

Près de

**30,5\* milliards**

de dirhams investis depuis 1997 au service du développement du Grand Casablanca et de la qualité du service aux clients

Plus de

**1,51 million**

de clients en eau

Plus de

**1,15 million**

de clients en électricité

Accessibilité des services  
Interventions rapides  
« dépannage »

**24h/24 • 7j/7**

\* Investissements de la Gestion Déléguée exprimés en TTC, y compris charges indirectes et peines & soins

Lydec est une société anonyme à Conseil d'Administration et soumise aux dispositions des lois relatives aux sociétés anonymes et aux sociétés faisant appel public à l'épargne.

### Objet social

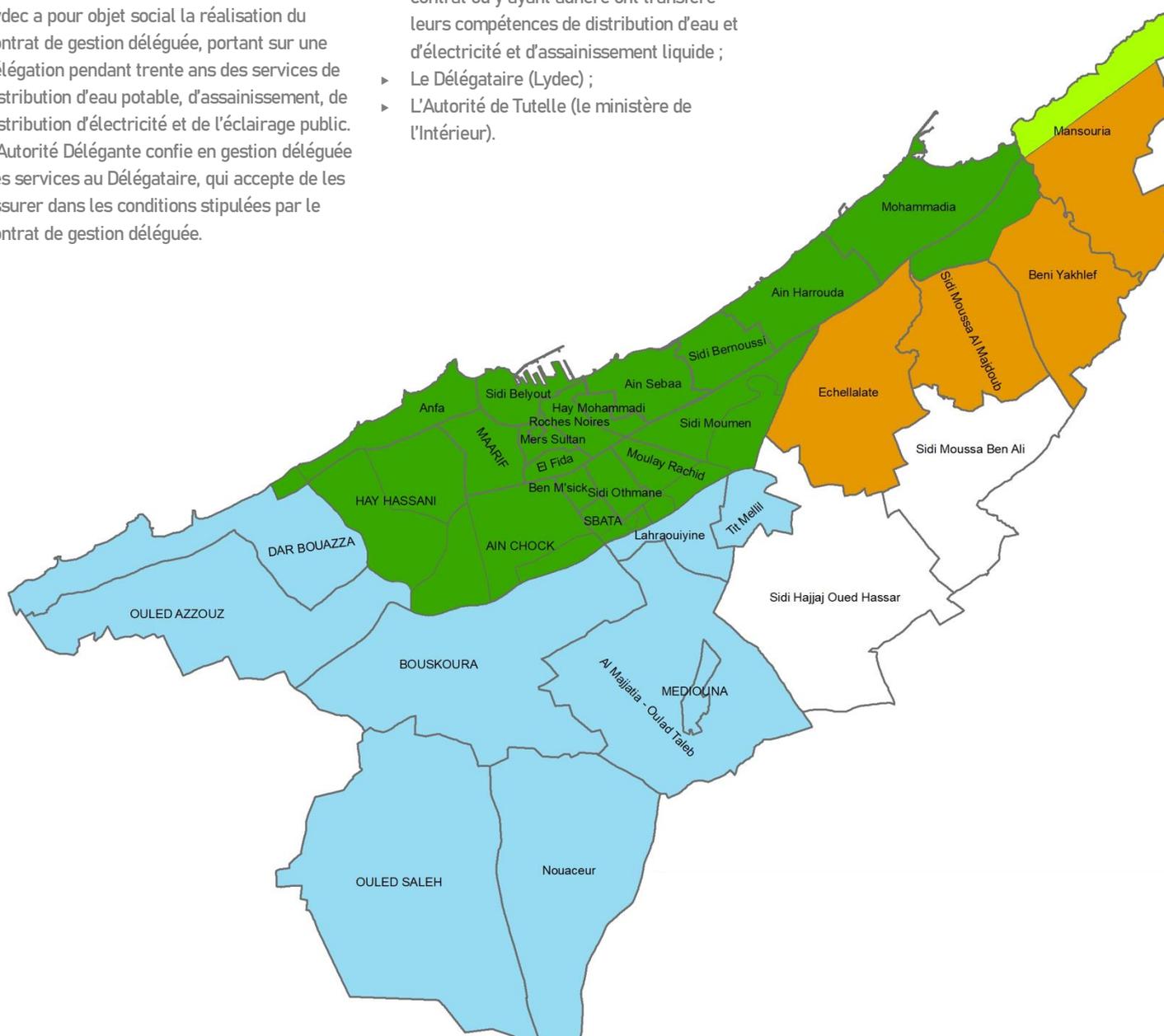
Lydec a pour objet social la réalisation du contrat de gestion déléguée, portant sur une délégation pendant trente ans des services de distribution d'eau potable, d'assainissement, de distribution d'électricité et de l'éclairage public. L'Autorité Délégante confie en gestion déléguée ces services au Délégataire, qui accepte de les assurer dans les conditions stipulées par le contrat de gestion déléguée.

### Périmètre de la Gestion Déléguée

Les parties au contrat sont :

- ▶ L'Autorité Délégante, constituée de l'ECI Al Baida à qui les communes parties au contrat ou y ayant adhéré ont transféré leurs compétences de distribution d'eau et d'électricité et d'assainissement liquide ;
- ▶ Le Délégataire (Lydec) ;
- ▶ L'Autorité de Tutelle (Le ministère de l'Intérieur).

Lydec exerce ses missions sur le périmètre de l'ECI, ainsi que sur la commune de Mansouria. Le contrat de gestion déléguée est régi par une gouvernance spécifique.



#### Légende

- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement, électricité et éclairage public
- Périmètre desservi par Lydec en eau, assainissement et électricité
- Périmètre desservi par Lydec en eau et assainissement
- Périmètre ONEE sauf Riad Sidi Hejjaj
- Périmètre électricité Lydec

## 2. Faits marquants au 30 juin 2023

### Contrôle fiscal des exercices 2018, 2019 et 2020 :

Lydec a fait l'objet d'une vérification de la part des services des impôts couvrant les exercices 2018, 2019 et 2020 concernant l'impôt sur les sociétés (IS), la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), l'impôt sur le revenu (IR). La période du contrôle fiscal a démarré le 18 mars 2022.

Lydec a reçu la première lettre de notification le 09 novembre 2022 pour un montant de 217 Mdhs en principal

Un courrier de réponse a été adressé à l'administration fiscale le 08 décembre 2022 pour faire part de la position de Lydec, qui conteste tous les chefs de redressements et sollicite leur abandon.

En date du 27 janvier 2023, Lydec a reçu la deuxième lettre de notification de l'administration fiscale. Les redressements d'impôts s'élèvent en principal à 142 Mdhs, avec l'abandon de quelques chefs de redressements.

Un courrier de réponse à la deuxième lettre de notification a été adressé à l'administration fiscale le 23 février 2023, afin d'expliquer davantage les positions de Lydec et en demandant le pourvoi devant la Commission Nationale du Recours Fiscal conformément à la procédure prévue par le Code Général des Impôts.

### Révision contractuelle du contrat de Lydec :

Poursuite des travaux de révision contractuelle durant le premier semestre 2023.

### Audit de la gestion déléguée 2012-2020 :

Pour rappel, Lydec avait reçu en mai 2022 les rapports définitifs des audits confiés à Auditas pour les missions couvrant les périodes 2012-2020. L'ensemble des redressements ont été rejetés par Lydec dans son courrier du 1er juillet 2022.

L'Autorité Délégente a transmis, en date du 25 juillet 2022, une matrice synthétisant les différents points soulevés initialement dans les rapports définitifs, les réponses de Lydec à chacun de ces constats, ainsi que les suites réservées par l'auditeur à chacune des justifications apportées par Lydec.

Le 20 février 2023, Lydec a fait part dans un nouveau courrier adressé à l'Autorité Délégente de ses réserves quant aux incohérences persistantes dans les rapports définitifs, et a apporté de nouveaux arguments justifiant l'absence de fondements des constats d'audit.

Lydec a reçu le 03 juillet 2023, un courrier du SPC relayant les observations de l'auditeur sur les dernières réponses apportées par Lydec aux constats d'audit. Lydec a transmis à l'Autorité Délégente, en date du 26 juillet 2023, un courrier de réponses en maintenant ses positions et en les détaillant davantage pour faire ressortir les incohérences relevées dans les rapports d'audits.

### Audit de la gestion déléguée 2021-2023 :

Pour rappel, Lydec avait reçu en octobre 2022 un courrier de l'Autorité Délégente notifiant le lancement des audits à tranches conditionnelles de la gestion déléguée pour la période 2021-2023 confiés au cabinet AUDIFEC.

Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2021 ont démarré le 17 octobre 2022. Les rapports provisoires relatifs à cette 1<sup>ère</sup> tranche ont été reçus par Lydec le 22 juin 2023. Lydec est entrain de finaliser ses réponses.

Les travaux d'audit de la tranche ferme qui porte sur l'exercice 2022 ont démarré le 19 juin 2023.

### Révisions tarifaires :

Poursuite des discussions avec les Autorités concernant les révisions économiques 2018, 2019 et 2022, notamment dans le cadre de la révision contractuelle. Le dossier n'ayant pas encore abouti, les impacts en termes de chiffre d'affaires supplémentaire n'ont pas été constatés dans les comptes arrêtés au 30 juin 2023.

### Audit de la cour des comptes :

Pour rappel, Lydec avait reçu en mai 2022 le rapport d'observations provisoire de la Cour des Comptes dans le cadre de la mission d'évaluation du programme d'investissement en assainissement liquide relatif à la période 2009-2020. Lydec avait répondu au rapport dans son courrier du 27 juin 2022, en apportant des éclaircissements et justifications sur l'ensemble des points soulevés.

### Harmonisation du périmètre :

Des discussions se poursuivent avec les Autorités concernées afin de faire aboutir ce projet.

### Créances des collectivités :

L'Etat, via le ministère de l'Intérieur (Autorité de Tutelle des communes) et le Ministère de l'Economie et des Finances, a décidé de prendre les mesures nécessaires pour garantir la pérennité des distributeurs à travers la mise en place d'un mécanisme d'apurement des arriérés de créances des communes vis-à-vis des Distributeurs d'une part, et de prioriser le paiement des dettes des distributeurs vis-à-vis de l'ONEE d'autre part. Le schéma de ce financement consiste en la mise en place par l'Autorité Délégente d'un mandat à recours limité sans représentation au Délégataire, qui lèvera un emprunt du montant correspondant aux impayés des collectivités au 31 décembre 2020 (404 Mdhs pour Lydec).

Ce financement a été concrétisé le 22 août 2023 avec la réception par Lydec d'un virement de 395 Mdhs, équivalent à la créance des collectivités d'un montant de 404 Mdhs diminué de la dette Lydec envers l'ONEE qui s'élève à 9 Mdhs.

**Compensation au titre de l'augmentation nationale des allocations familiales et la généralisation de la prime de panier :**

En application du principe « ni gain ni perte », Lydec a reçu le 1<sup>er</sup> février 2023, auprès de l'Autorité Déléguée, la décision d'approbation de la compensation de l'impact de l'augmentation nationale des allocations familiales intervenues depuis juillet 2019, et la généralisation de la prime de panier à l'ensemble des agents clientèle non fixes (les encaisseurs, les releveurs et les coupeurs), à partir de janvier 2023 en cohérence avec la décision prise en juin 2019 en faveur des agents du secteur de la distribution. Cette décision stipule :

- Le prélèvement d'un montant global de 15 Mdhs à partir du compte PFR au titre de la revalorisation des allocations familiales de la période 2019-2020 ;
- L'approbation du prélèvement mensuel du montant correspondant la généralisation de la prime de panier et la revalorisation des allocations familiales à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2023 sur le solde du compte PFR.

**Augmentation salariale du personnel statutaire :**

En date du 29 mai 2023, Lydec a reçu auprès de l'Autorité Déléguée, la décision portant sur l'augmentation de la rubrique « Majoration et Salaire de Base » d'un montant global de 400 Dhs net par mois selon les modalités suivantes :

- 200 Dhs net par mois à partir de janvier 2023 ;
- 200 Dhs net supplémentaire par mois à partir de janvier 2024 ;

Les discussions sont en cours avec l'Autorité Déléguée pour définir le mode de compensation en application du principe « ni gain ni perte ». Une provision a été constatée dans les comptes à fin juin 2023 à hauteur de 7 Mdhs couvrant l'impact de ces augmentations sur les 6 premiers mois de l'année.

### 3. Synthèse de l'évolution des résultats

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023	RE S1-2022
<b>CA fluides</b>	3 100	3 137	37	1,2%
CA travaux et autres recettes	510	445	- 65	- 12,7%
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>3 610</b>	<b>3 582</b>	<b>- 28</b>	<b>- 0,8%</b>
<b>Marge de distribution</b>	<b>963</b>	<b>984</b>	<b>21</b>	<b>2,2%</b>
Autres recettes	199	192	- 7	- 3,7%
<b>Marge totale</b>	<b>1 162</b>	<b>1 176</b>	<b>14</b>	<b>1,2%</b>
Charges d'exploitation hors coûts activés, redevances calculées, départs anticipés, impôts	- 642	- 646	- 4	- 0,7%
Indemnités départs anticipés	- 5	- 3	- 2	- 41,7%
Coûts activés	17	14	- 3	- 15,1%
Redevances calculées	- 76	- 76	- 1	- 0,9%
Impôts et taxes	- 5	- 4	- 1	- 18,9%
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>- 710</b>	<b>- 715</b>	<b>- 5</b>	<b>- 0,7%</b>
<b>Excédent Brut d'Exploitation</b>	<b>452</b>	<b>461</b>	<b>9</b>	<b>2,0%</b>
En % du CA	12,5%	12,9%		
Dotations et reprises sur provisions	- 50	- 42	- 8	- 15,0%
Dotations aux amortissements	- 350	- 374	- 24	- 6,8%
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>52</b>	<b>45</b>	<b>- 7</b>	<b>- 13,8%</b>
Résultat non courant	- 9	- 3	- 12	- 136,1%
Résultat financier	- 21	- 13	- 8	- 39,4%
Impôts sur les sociétés	- 32	- 36	- 4	- 13,5%
<b>Résultat Net</b>	<b>- 10</b>	<b>- 1</b>	<b>9</b>	<b>86,1%</b>
En % du CA	-0,3%	0,0%		

Le chiffre d'affaires à fin juin s'élève à 3 582 Mdhs en baisse de 0,8 % par rapport à la même période en 2022.

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023	RE S1-2022
Chiffre d'affaires fluides	3 100	3 137		1,2%
Recettes et peines et soins travaux remboursables	138	82	-	40,6%
Autres produits (dont paratarifaire)	139	138	-	0,1%
<b>Chiffre d'affaires Hors CA Fonds De Travaux</b>	<b>3 377</b>	<b>3 358</b>	<b>-</b>	<b>0,6%</b>
Facturation et peines et soins Fonds De Travaux	233	225	-	3,6%
<b>Total Chiffre d'affaires</b>	<b>3 610</b>	<b>3 582</b>	<b>-</b>	<b>0,8%</b>

Les ventes de fluides sont en hausse de 1,2 % par rapport à 2022, imputable principalement à la vente de l'électricité aux clients patentés (café, restaurants..).

Les ventes travaux remboursables ainsi que les peines et soins y afférents sont en baisse de 40,6% par rapport à 2022 imputable essentiellement à la baisse des travaux d'aménagement urbain.

La facturation des travaux financés par le Fonds de Travaux ainsi que les peines et soins y afférents baissent de 3,6% par rapport à 2022.

La marge de distribution s'élève à 984 Mdhs en hausse de 21 Mdhs (+2,2%) par rapport à 2022 qui était impactée par un effet césure négatif.

L'EBE ressort à 461 Mdhs, en hausse de 9 Mdhs (+ 2.0 %) par rapport à 2022.

Le résultat opérationnel courant s'établit à 45 Mdhs en baisse de 7 Mdhs par rapport à 2022 tenant compte des dotations aux amortissements en augmentation de 24 Mdhs et de la dotation aux provisions client en baisse de 8 Mdhs.

Le résultat non courant s'élève à 3 Mdhs, en hausse de 12 Mdhs par rapport à 2022 expliqué principalement par l'obtention en 2023 de la compensation des allocations familiales (+15 Mdhs).

Le résultat financier s'établit à -13 Mdhs en amélioration de 8 Mdhs par rapport à 2022.

Ainsi, le résultat net s'élève à -1 Mdhs en hausse de 9 Mdhs par rapport à 2022.

## 4. Analyse de la marge de distribution des fluides et des autres produits

### 4.1 MARGE DE DISTRIBUTION DES FLUIDES

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023 vs RE S1-2022
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Montant	3 100	3 137	1,2%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Montant	3 133	3 142	0,3%
<b>Achats hors autoconsommation</b>			
Montant	2 137	2 153	0,7%
<b>Marge</b>	<b>963</b>	<b>984</b>	<b>2,2%</b>
<b>Evolution de la marge</b>			<b>21,1</b>
effet volume			3,1
effet prix			- 2,4
effet prix de vente			- 4,4
effet prix d'achat			2,1
effet rendement			- 7,5
effet césure			27,8
<b>Evolution du Chiffre d'affaires</b>			<b>35,3</b>
effet volume			13,5
effet prix			- 4,4
effet césure			27,8

La marge de distribution de 984 Mdhs est en hausse de 2,2% par rapport à l'exercice 2022.

## 4.2 ELECTRICITE

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023 vs RE S1-2022
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Volume (GWh)	1 859	1 883	1,3%
PMV	1,211	1,211	0,0%
Montant	2 251	2 281	1,4%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Volume (GWh)	1 868	1 885	1,0%
PMV	1,211	1,211	0,0%
Montant	2 261	2 284	1,0%
<b>Achats hors autoconsommation</b>			
Volume (GWh)	2 012	2 035	1,2%
PMV	0,805	0,804	- 0,1%
Montant	1 620	1 636	1,0%
<b>Rendement</b>			
Volume (en %)	93,0%	92,8%	- 0,2%
<b>Marge</b>	<b>630,9</b>	<b>645,2</b>	<b>2,3%</b>

Evolution marge	14,3
effet volume	6,0
effet prix	3,0
effet prix de vente	0,6
effet prix d'achat	2,4
effet rendement	- 3,1
effet césure	8,4

La marge de distribution électricité est en hausse de 14,3 Mdhs vs 2022.

Les volumes vendus (hors césure) sont en hausse de 1,0% vs 2022. Les volumes d'achats progressent de 1,2% vs 2022.

- ▶ Les ventes des clients MT (hors césure) sont en hausse de 0,3% vs. 2022 ;
- ▶ Les ventes aux particuliers (hors césure) sont en hausse de 1,7% vs 2022 expliquée par l'activité des patentés (café, restaurants..)
- ▶ Les ventes aux administrations (hors césure) sont en baisse de 1,3% vs. 2022.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à +3,0 Mdhs vs. 2022.

A fin juin 2023, le rendement électricité glissant sur 12 mois s'élève à 93,14%, hors pertes bidonvilles. En intégrant ces dernières, le rendement est de 93,81%.

La césure est de -2,1 Mdhs contre -10,5 Mdhs en 2022.

## 4.3 EAU

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023 vs RE S1-2022
<b>Chiffre d'affaires</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	81	82	1,3%
PMV	8,167	8,112	- 0,7%
Montant	659	663	0,6%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	83	82	- 1,0%
PMV	8,162	8,109	- 0,7%
Montant	677	666	- 1,6%
<b>Achats hors autoconsommation</b>			
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	107	107	- 0,2%
PMV	4,833	4,836	0,1%
Montant	517	517	- 0,1%
<b>Rendement</b>			
Volume (en %)	77,6%	76,9%	- 0,8%
<b>Marge</b>	<b>142</b>	<b>146</b>	<b>3,3%</b>
<b>Evolution marge</b>			<b>4,7</b>
effet volume			- 1,5
effet prix			- 4,8
effet prix de vente			- 4,4
effet prix d'achat			- 0,4
effet rendement			- 4,3
effet césure			15,2

Les volumes vendus (hors césure) baissent de 1, % vs 2022. Les achats d'eau baissent de 0,2 % vs. 2022 :

- ▶ Les ventes aux particuliers (hors césure) sont en hausse de +0,1 % vs. 2022 ;
- ▶ Les ventes aux industriels (hors césure) sont en baisse de 5,8 % vs. 2022 ;
- ▶ Les ventes aux administrations (hors césure) sont en baisse de 6,3 % vs. 2022 en lien avec les mesures de restrictions liées au stress hydrique mises en œuvre par les autorités avec notamment la fermeture provisoire des compteurs d'arrosage des espaces verts.

L'effet prix (prix moyen de vente – prix moyen d'achat) ressort à -4,8 Mdhs vs. 2022.

A fin juin 2023, le rendement eau glissant sur 12 mois s'élève à 77,35%.

La césure est de -2,7 Mdhs contre -17,9 Mdhs en 2022.

## 4.4 ASSAINISSEMENT

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023 vs RE S1-2022	
<b>Chiffre d'affaires</b>				
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	78	79		1,6%
PMV	2,445	2,433	-	0,5%
Montant	190	192		1,1%
<b>Chiffre d'affaires hors césure</b>				
Volume (en Mm <sup>3</sup> )	80	79	-	0,7%
PMV	2,438	2,430	-	0,3%
Montant	195	193	-	1,1%
<b>Marge</b>	<b>190</b>	<b>192</b>		<b>1,1%</b>
<b>Evolution marge</b>				
				<b>2,1</b>
effet volume			-	1,5
effet prix			-	0,6
effet prix de vente			-	0,6
effet prix d'achat				
effet rendement				
effet césure				4,2

Le chiffre d'affaires assainissement liquide est en hausse de 2,1 Mdhs vs. 2022.

Cette évolution est expliquée par :

- ▶ Un effet volume -1,5 Mdhs en corrélation avec la baisse des volumes de l'eau (stress hydrique, optimisation de pression ...)
- ▶ Un effet prix de -0,6 Mdhs ;
- ▶ Un effet césure de +4,2 Mdhs.

## 4.5 MARGE SUR LES AUTRES ACTIVITES

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023 RE S1-2022
Chiffre d'affaires fluides	3 100	3 137	1,2%
Marge de distribution	963	984	2,2%
Autres recettes	199	192	-3,7%
dont Peines et soins Fonds de Travaux	17	16	- 6,0%
dont Marge travaux remboursables	49	46	- 6,7%
dont Location, entretien compteurs	71	74	4,1%
dont Autres produits	62	56	- 9,5%
Marge totale	1 162	1 176	1,2%

Les peines et soins Fonds de Travaux sont en baisse par rapport à 2022 de 1 Mdhs.

La marge sur travaux remboursables est en baisse de 3 Mdhs par rapport à 2022 soit -6,7%.

La location et entretien des compteurs enregistrent une hausse de 3 Mdhs par rapport à 2022, soit +4,1% en lien avec l'évolution du nombre des clients.

Les autres produits totalisent 56 Mdhs en baisse de 6 Mdhs par rapport à 2022.

## 5 Excédent Brut d'Exploitation

En millions de dirhams	RE S1-2022	RE S1-2023	RE S1-2023 RE S1-2022
Marge totale	1 162	1 176	1,2%
Coûts opérationnels (hors indemnités de départ) (1)	- 557	- 559	0,5%
Charges du personnel (a)	- 363	- 363	0,1%
Charges hors masse salariale (c)	- 194	- 196	1,1%
Frais généraux (hors indemnités de départ) (2)	- 85	- 87	2,3%
Charges du personnel (b)	- 50	- 49	2,4%
Autres charges (d)	- 35	- 38	9,0%
Charges du personnel (hors indemnités de départ) (a+b)	- 413	- 412	0,2%
Total autres charges	- 229	- 234	2,3%
Charges d'exploitation hors coûts activé, redevances calculées, départs anticipés & impôts (1+2)	- 642	- 646	0,7%
Indemnités de départ	- 5	- 3	41,7%
Redevances et frais SPC	- 76	- 76	0,9%
Coûts activés	- 17,0	- 14	15,1%
Impôts et taxes	- 5	- 4	18,9%
Total charges d'exploitation	- 709,8	- 715	0,7%
EBE	452	461	2,0%

Les charges d'exploitation hors redevances, hors coûts activés, hors indemnités de départ augmentent légèrement par rapport à 2022 (0,7%). Les impacts de l'inflation liés au contexte mondiale, des dépenses liées à la croissance organique ainsi que des revalorisations salariales décidées par les autorités sont compensées partiellement par la poursuite des plans de performance et d'optimisation des charges d'exploitation.

Les redevances sont en hausse de 0,9 % par rapport à 2022 en corrélation avec le chiffre d'affaires.

Les coûts activés en baisse de 3 Mdhs par rapport à 2022.

L'EBE ressort à 461 Mdhs, en hausse de 9 Mdhs (+2,0%) par rapport à 2022.

## 6 Autres produits et charges

En millions de dirhams	RE SI-2022	RE SI-2023	RE SI-2023	RE SI-2022
Chiffre d'affaires	3 610	3 582	-	0,8%
Total charges d'exploitation	- 710	- 715	-	0,7%
Excédent Brut d'Exploitation	452	461	-	4,7%
Dotations et reprises sur provisions	- 50	- 42	-	15,0%
Dotations aux amortissements	- 350	- 374	-	6,8%
Résultat opérationnel courant	52	45	-	13,8%
Résultat non courant	- 9	3	-	136,1%
Résultat financier	- 21	13	-	39,4%
Impôts sur les sociétés	- 32	- 36	-	13,5%
Résultat Net	- 10	1	-	86,1%

Le solde des dotations et reprise de provisions totalise -42 Mdhs en baisse de 8 Mdhs par rapport à 2022.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à -374 Mdhs en augmentation de 24 Mdhs comparées à 2022 soit 6,8%.

Le résultat non courant 2023 s'élève à +3 Mdhs, et intègre principalement la contribution de solidarité sociale sur le bénéfice (6,5 Mdhs) ainsi que la compensation des allocations familiales pour la période antérieure à 2023 (+15 Mdhs).

Le résultat financier est de -13 Mdhs en amélioration de 8 Mdhs par rapport à 2022.

Le résultat net s'élève à -1 Mdhs en hausse de 9 Mdhs par rapport à 2022.

## 7. Besoin en Fonds de Roulement

En millions de dirhams	Arrêté juin-2022	Arrêté déc-2022	Arrêté juin-2023	Variation	Variation
	(1)	(2)	(3)	(3) - (2)	(3) - (1)
Actif circulant	4 432	4 104	4 468	364	36
Passif circulant	4 301	4 408	4 505	97	204
<b>BFR</b>	<b>132</b>	<b>-304</b>	<b>-37</b>	<b>268</b>	<b>-168</b>

Le besoin en fonds de roulement est négatif de -37 Mdhs contre 132 Mdhs au 30 juin 2022 soit une amélioration de 168 Mdhs. Il est en retrait de 268 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022 résultant principalement de :

- ▶ La hausse des créances clients pour 239 Mdhs (Cf. 11.2).
- ▶ La baisse des dettes fournisseurs pour 107 Mdhs (Cf. 14.1).

## 8. Flux de Trésorerie

	Arrêté juin-2022	Arrêté juin-2023	Variation
<i>En millions de dirhams</i>	(1)	(2)	(2) - (1)
<b>Capacité d'autofinancement</b>	340	373	32
Variation dépôt de garantie	18	17	-2
Variation de BFR	-244	-268	-23
Investissements	-100	-96	4
Subventions d'Investissement	0	0	-
<b>Free Cash Flow</b>	<b>14</b>	<b>26</b>	<b>12</b>
Dividendes	-64	0	64
<b>Free Cash Flow net des dividendes</b>	<b>-50</b>	<b>26</b>	<b>76</b>
<b>Dette nette d'ouverture (31/12/N-1)</b>	<b>995</b>	<b>398</b>	<b>-597</b>
<b>Dette nette de clôture</b>	<b>1 045</b>	<b>372</b>	<b>-673</b>

La **capacité d'autofinancement** s'élève à 373 Mdhs en hausse de 32 Mdhs par rapport au premier semestre 2022 due essentiellement à l'amélioration de la marge de distribution de 21 Mdhs.

Le **cash-flow libre** est positif de 26 Mdhs. Il est en amélioration de 12 Mdhs par rapport à juin 2022 sous l'effet compensé de :

- ▶ La hausse de la CAF pour 32 Mdhs ;
- ▶ La baisse de la variation du BFR pour 23 Mdhs ;
- ▶ La baisse des investissements pour 4 Mdhs.

L'**endettement net** s'établit à 372 Mdhs en baisse de 673 Mdhs par rapport à juin 2022. Le ratio dette nette/ EBE s'établit à 0,81 en juin 2023 vs. 2,31 en juin 2022.

## 9. Bilan simplifié de Lydec au 30 juin 2023

Actif	En millions de dirhams		Passif	En millions de dirhams	
	déc-22	juin-23		déc-22	juin-23
Domaine concédé net	14 315	14 031	Droits de l'Autorité Délégante	14 315	14 031
Fonds de retraite (valeurs)	182	76	Fonds de retraite (dettes)	182	76
			Financement retraite- principal	1 694	1 379
			Dettes de l'Autorité Délégante	-1 694	-1 379
<b>Total Actif - Domaine Délégué</b>	<b>14 497</b>	<b>14 108</b>	<b>Total Passif - Domaine Délégué</b>	<b>14 497</b>	<b>14 108</b>
<b>Actif Immobilisé</b>			<b>Financement Permanent</b>		
Financement Lydec : Brut	10 478	10 567	Capital Social	800	800
Financement Lydec : Amort	-7 482	-7 835	Réserve légale	80	80
<b>Financement Lydec : Net</b>	<b>2 996</b>	<b>2 732</b>	Autres réserves	169	169
			Report à nouveau	720	731
			Résultat de la période	11	-1
			<b>Capitaux propres</b>	<b>1 780</b>	<b>1 778</b>
Actif Immobilisé domaine privé : Brut	1 287	1 274	Subventions d'Investissement	4	4
Actif Immobilisé domaine privé : Amort	-1 184	-1 185	<b>Capitaux Propres Assimilés</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Actif Immobilisé domaine privé : Net</b>	<b>103</b>	<b>89</b>			
Immobilisations Financières	1	1	<b>Financement LT et Emprunts</b>	<b>912</b>	<b>853</b>
<b>Total Actif Immobilisé- Domaine Privé</b>	<b>3 100</b>	<b>2 822</b>	Dépôts de garantie clients	614	631
			<b>Provisions pour Risques et Charges</b>		
			<b>Financement permanent</b>	<b>3 310</b>	<b>3 266</b>
<b>Actif Circulant hors fonds externes</b>	<b>3 311</b>	<b>3 577</b>			
Fonds externes	793	891	<b>Passif Circulant hors Fond de Travaux</b>	<b>3 900</b>	<b>3 851</b>
<b>Total actif circulant</b>	<b>4 104</b>	<b>4 468</b>	Fonds de Travaux	508	654
Trésorerie - Actif	684	606	<b>Total passif circulant</b>	<b>4 408</b>	<b>4 505</b>
<b>Total Actif - Domaine Privé</b>	<b>7 888</b>	<b>7 896</b>	Trésorerie - Passif	170	125
			<b>Total Passif - Domaine Privé</b>	<b>7 888</b>	<b>7 896</b>
<b>Total Général ACTIF</b>	<b>22 386</b>	<b>22 003</b>	<b>Total Général PASSIF</b>	<b>22 386</b>	<b>22 003</b>

La structure du bilan de Lydec au 30 juin 2023 est caractérisée par :

- ▶ Des capitaux propres de 1 778Mdhs en baisse de 1,4 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022. Cette baisse est expliquée par le résultat déficitaire de la période pour 1,4 Mdhs.
- ▶ Un fonds de roulement positif de 444 Mdhs en augmentation de 234 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022 intégrant le remboursement des emprunts pour 59 Mdhs.
- ▶ Un besoin en fonds de roulement négatif de -37 Mdhs contre -304 Mdhs en décembre 2022.
- ▶ Un endettement net de 372 Mdhs en baisse de 26 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022 (398 Mdhs).

# 10. Investissements

Le tableau ci-dessous présente la situation des investissements par type de financement au 30 juin 2023

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté juin-2023 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Déléataire (y compris frais indirects)</b>	100	96	-4
Domaine concédé	99	90	-9
Domaine privé	1	6	5
Charges à répartir	0	0	0
<b>Fonds de travaux (y compris peines &amp; soins et TVA)</b>	278	251	-27
<b>Tiers</b>	89	36	-53
<b>Total</b>	<b>467</b>	<b>383</b>	<b>-84</b>

Les investissements financés par le déléataire s'élèvent à 96 Mdhs à fin juin 2023 contre 100 Mdhs au premier semestre 2022, soit une baisse de 4 Mdhs.

Par chapitre, ils se répartissent ainsi :

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté juin-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Infrastructure	16	3	-13
Répartition & Distribution	25	22	-3
Renouvellement	56	60	4
Moyens d'exploitation	3	11	8
<b>Déléataire (y compris frais indirects)</b>	<b>100</b>	<b>96</b>	<b>-4</b>

Les investissements financés par le Fonds de Travaux s'élèvent à 251 Mdhs en baisse de 27 Mdhs (-10%) par rapport au premier semestre 2022. Cette baisse est due principalement au retard de réalisation de certains projets Infra et Dessertes en raison de la non-obtention des autorisations administratives ou suite au retard d'acquisition du foncier.

Les investissements financés par le FDT se répartissent comme suit :

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté juin-2023 (2)	Variation (2) - (1)
Infrastructure	159	186	27
Répartition & Distribution	119	65	-54
<b>Fonds de travaux (y compris peines &amp; soins et TVA)</b>	<b>278</b>	<b>251</b>	<b>-27</b>

Les investissements financés par les tiers s'élèvent à 36 Mdhs en baisse de 53 Mdhs rapport à la même période en 2022 (89 Mdhs).

# 11. Actif circulant

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté juin-2023 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Actif Circulant</b>			
Stock	64	68	4
Provision pour dépréciation des stocks	-7	-8	-1
Compte clients	3 063	3 302	239
Provisions créances douteuses	-725	-760	-35
Personnel débiteur	40	39	-1
Etat débiteur	226	225	0
Débiteur CUC (Retraites)	501	529	28
Débiteurs divers	149	181	32
Compte trésorerie Fonds De Travaux	778	864	86
Compte trésorerie PIN, CDG, INMAE	15	28	12
<b>Total actif circulant</b>	<b>4 104</b>	<b>4 468</b>	<b>364</b>

## 11.1 STOCKS

Les stocks s'élèvent à 68 Mdh en hausse de 4 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022. Cette hausse est expliquée par le besoin de constituer un stock de sécurité des articles nécessaires à la continuité d'exploitation (compteurs, câbles...), afin de se prémunir contre toute éventuelle pénurie de ces articles sur le marché national et de se couvrir également contre les fluctuations des prix dues à la conjoncture économique mondiale (guerre en Ukraine).

La provision pour dépréciation des stocks a été mise à jour et a enregistré une baisse de 1 Mdhs par rapport au 31 décembre 2022 en dépit de la hausse des stocks pour 4 Mdhs, dont la quasi-totalité est constituée des articles stratégiques qui ne font pas l'objet de dépréciation (articles nécessaires à la continuité des services publics délégués).

## 11.2 COMPTE CLIENTS

La structure des créances clients au 30 juin 2023 s'établit comme suit :

En millions de dirhams	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Arrêté juin-2023 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Collectivités	635	529	671	142	36
Administrations	190	198	205	8	15
Offices, Régies, ...	91	78	88	10	-3
<b>Administrations, Collectivités, ORD</b>	<b>916</b>	<b>804</b>	<b>964</b>	<b>160</b>	<b>48</b>
Créance Conso Particuliers	887	797	963	166	76
Créance Conso Bidonvilles	360	365	375	10	14
Créance Conso Industriels	227	125	168	43	-58
Créance Diverse et Labelma	40	44	43	-1	3
FAE Consommations	382	422	331	-91	-51
<b>Créance Conso Particuliers et Industriels</b>	<b>1 896</b>	<b>1 753</b>	<b>1 880</b>	<b>127</b>	<b>-16</b>
<b>Créances relatives aux consommations fluides</b>	<b>2 812</b>	<b>2 557</b>	<b>2 844</b>	<b>287</b>	<b>32</b>
Créance Travaux Particuliers	3	3	3	0	0
Créance Travaux ADM, CL et ORD (hors Lotissements, yc Tramway)	131	125	166	41	35
Créance Travaux Industriels	4	4	3	-1	-1
Créance Travaux Lotissements	133	79	61	-18	-72
FAE Travaux	262	269	204	-65	-58
<b>Créance Travaux</b>	<b>534</b>	<b>480</b>	<b>437</b>	<b>-43</b>	<b>-96</b>
Effets à recevoir	27	25	20	-5	-6
Produits accessoires	-	-	-	-	-
Fraudes	-	-	-	-	-
<b>Total Créance Clients Brute</b>	<b>3 373</b>	<b>3 063</b>	<b>3 302</b>	<b>239</b>	<b>-71</b>
Provision Clients	-683	-725	-760	-35	-77
<b>Total Créance Clients Nette</b>	<b>2 690</b>	<b>2 338</b>	<b>2 542</b>	<b>204</b>	<b>-148</b>

Au 30 juin 2023, les créances clients brutes s'élèvent à 3 302 Mdhs et enregistrent une hausse de 239 Mdhs par rapport à la situation à fin décembre 2022.

#### Créances relatives aux consommations de fluides: +287 Mdhs vs. Décembre 2022

- ▶ Les créances sur les particuliers sont en hausse de 166 Mdhs par rapport à fin décembre 2022. Cette hausse est expliquée principalement par le raccourcissement des délais de relève et de facturation. En effet, les FAE consommations ont baissé de 91 Mdhs par rapport à décembre 2022 et 51 Mdhs par rapport à juin 2022.  
Lydec a mis en place un plan d'action visant à rattraper le retard d'encaissement des créances clients causé par l'état d'urgence sanitaire Covid-19. Ainsi les créances des clients particuliers portant sur 2022 et antérieur ont baissé de 155 Mdhs entre décembre 2022 et juin 2023.
- ▶ Les créances sur les collectivités sont en augmentation de 142 Mdhs, expliquée par la facturation des consommations au titre du premier semestre 2023 pour 156 Mdhs et l'encaissement partiel des arriérés de consommation des arrondissements pour 14 Mdhs. Par ailleurs, un projet de financement des créances des collectivités a été finalisé le 22/08/2023, à travers un emprunt bancaire (partenariat Etat-Banques) destiné à apurer les arriérés des exercices 2020 et antérieurs des communes vis-à-vis de Lydec d'un montant total de (404 Mdhs).

- ▶ Les créances sur les industriels sont en hausse de 43 Mdhs par rapport à fin décembre 2022.
- ▶ Les créances sur les offices et régies sont en hausse de 10 Mdhs.
- ▶ Les créances sur les administrations sont en hausse de 8 Mdhs.

Créances relatives aux travaux : -43 Mdhs vs. Décembre 2022

## 12. Situation de Trésorerie nette

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Arrêté juin 2023 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
<b>Trésorerie Lydec</b>					
Placements OPCVM	80	408	465	57	384
Banques et Valeurs à encaisser	24	106	15	-90	-9
Crédits de Trésorerie	0	0	0	0	0
Caisses	1	1	0	0	0
<b>Trésorerie nette</b>	<b>105</b>	<b>514</b>	<b>480</b>	<b>-34</b>	<b>375</b>

Au 30 juin 2023, la **trésorerie nette** est de 480 Mdhs en baisse de 34 Mdhs par rapport à décembre 2022.

## 13. Financement LT

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Arrêté juin-2023 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Emprunt obligataire	720	540	540	0	-180
Emprunt CMT	431	372	313	-59	-118
<b>Financement LT et emprunt</b>	<b>1 151</b>	<b>912</b>	<b>853</b>	<b>-59</b>	<b>-298</b>

Le **financement Long Terme** est en baisse de 298 Mdhs par rapport au premier semestre 2022, il est constitué de trois emprunts :

- ▶ Un emprunt obligataire levé en juillet 2010 pour 1 200 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 80 Mdhs sur 15 ans. Le solde de cet emprunt au 30 juin 2023 est de 240 Mdhs après remboursement de la douzième échéance en juillet 2022.
- ▶ Un emprunt obligataire levé en août 2020 pour 500 Mdhs remboursable annuellement par amortissements constants de 100 Mdhs sur 5 ans. Le solde de cet emprunt au 30 juin 2023 est de 300 Mdhs après remboursement de la deuxième échéance en août 2022.
- ▶ Un emprunt bancaire contracté en juillet 2020 pour 600 Mdhs. Cet emprunt est remboursable sur 5 ans avec paiement semestriel. Le solde de cet emprunt au 30 juin 2023 est de 313 Mdhs après remboursement de la cinquième échéance en février 2023.

# 14. Passif circulant

Au 30 juin 2023, le passif circulant se décompose comme suit :

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté déc-2022 (1)	Arrêté juin-2023 (2)	Variation (2) - (1)
<b>Passif Circulant</b>			
Fournisseurs	2 135	2 029	-107
Personnel	59	67	9
Organisme sociaux	2	-6	-8
Etat (impôts et TPPAN)	765	739	-26
Clients créditeurs	277	320	43
Créditeur RAD	15	15	0
Autres créditeurs	529	555	26
Provisions risques et charges	117	130	13
Fonds De Travaux (FDT)	508	654	146
<b>Total passif circulant</b>	<b>4 408</b>	<b>4 505</b>	<b>97</b>

## 14.1 FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

<i>En millions de dirhams</i>	Arrêté juin-2022 (1)	Arrêté déc-2022 (2)	Arrêté juin-2023 (3)	Variation (3) - (2)	Variation (3) - (1)
Fournisseurs de fluides	1 283	1 283	1 295	12	12
ONEE, Branche électricité	907	907	954	47	47
ONEE, Branche eau	289	289	254	-35	-35
SEOER	87	87	86	0	0
Autres fournisseurs locaux	163	196	126	-70	-37
Fournisseurs étrangers	0	1	0	-1	0
Fournisseurs partenaires	1	3	1	-2	0
Autres fournisseurs (FNP, RG...)	562	652	607	-45	45
<b>Total</b>	<b>2 009</b>	<b>2 135</b>	<b>2 029</b>	<b>-107</b>	<b>20</b>

Le compte fournisseurs a connu une baisse de 107 Mdhs et s'établit à 2 029 Mdhs contre 2 135 Mdhs au 31 décembre 2022. Cette baisse est expliquée principalement par l'effet combiné de :

- ▶ La baisse des autres fournisseurs locaux pour 70 Mdhs ;
- ▶ La baisse de la dette fournisseurs Factures Non Parvenues et des Retenues de Garantie pour 45 Mdhs ;
- ▶ La hausse de la dette ONEE pour 12 Mdhs.

Lydec règle ses fournisseurs en moyenne entre 60 et 90 jours ; l'essentiel de ses achats étant encadrés par des marchés et des commandes.

## 14.2 FONDS DE TRAVAUX

Le solde du compte Fonds de Travaux a augmenté de 146 Mdhs expliqué par des mouvements de recettes à hauteur de 508 Mdhs et des dépenses de 363 Mdhs, expliqués comme suit :

<i>En millions de dirhams</i>	Flux exercice 2021	Flux 1er semestre 2022	Flux exercice 2022	Flux 1er semestre 2023
<b>Dépenses :</b>				
Investissements	507	278	634	251
Travaux tiers transférés	0	-	-	-
Prélèvements Fonds de retraite	174	87	174	87
Dépenses de fonctionnement	-	-	-	-
Redevances d'occupation du Domaine Public et servitudes	3	3	4	8
Créances Ville PI-BI, Ecp P1 CUC, autres	8	3	8	3
Charges liées à l'emprunt obligataire	1	0	1	0
Régularisations des dépenses	0	0	0	13
Financement du projet de réalisation des zones d'activités dédiées aux unités de production à risques	50	-	-	-
<b>Total Dépenses</b>	<b>742</b>	<b>372</b>	<b>820</b>	<b>363</b>
<b>Recettes :</b>				
Participations Facturées	878	550	892	467
Variation des impayés sur participations	-7	-30	10	0
Contributions des bénéficiaires	13	5	12	6
Subventions reçues et à recevoir	162	45	57	27
Autres produits	11	1	1	4
Produits financiers	6	4	8	5
Régularisations des recettes	0	0	13	0
<b>Total Recettes</b>	<b>1 064</b>	<b>574</b>	<b>994</b>	<b>508</b>
<b>Variation Compte FDT</b>	<b>321</b>	<b>202</b>	<b>174</b>	<b>146</b>
<b>Solde initial FDT</b>	<b>13</b>	<b>334</b>	<b>334</b>	<b>508</b>
<b>Solde final FDT</b>	<b>334</b>	<b>537</b>	<b>508</b>	<b>654</b>

## Dépenses du Fonds de travaux :

- ▶ **Les dépenses d'investissement FDT** à fin juin 2023 s'élèvent à 251 Mdhs en baisse de 27 Mdhs par rapport à la même période en 2022 en raison du retard de démarrage de certains projets (non-obtention des autorisations administratives, retard d'acquisition du foncier) :
  - Renouvellement des câbles HTA C4 et C39 ;
  - Réservoir cote 110 Rahma/Ouled Azzouz ;
  - DN 600-800 renforcement de l'alimentation du suppresseur Al Fajr ;
  - Barrage d'orage H2-Sebata ;
  
- ▶ **Le prélèvement Fonds de retraite** s'élève à 87 Mdhs correspondant au remboursement de l'échéance de l'emprunt obligataire contracté pour le financement de la retraite.

## Recettes du Fonds de travaux :

- ▶ **Les participations facturées** au titre du premier semestre 2023 s'élèvent à 467 Mdhs en baisse de 83 Mdhs par rapport à la même période en 2022. Ces participations sont réparties entre Lotisseurs (344 Mdhs), Particuliers (112 Mdhs), Industriels (10 Mdhs) et Administrations (1 Mdhs).
- ▶ **Les participations encaissées** au titre du premier semestre 2023 s'élèvent à 466 Mdhs en baisse de 54 Mdhs par rapport à la même période en 2022.
- ▶ **Les subventions reçues et à recevoir** au titre du premier semestre 2023 s'élèvent à 27 Mdhs.

# 2 Comptes sociaux semestriels de Lydec au 30 juin 2023

## 2.1. Bilan Actif

Bilan Actif - en dirhams	30 juin 2023			31 décembre 2022
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
<b>I - A - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE CONCEDE</b>	33 720 855 760,71	19 613 344 265,77	14 107 511 494,94	14 497 436 751,59
<b>Immobilisations terminées</b>				
Immobilisations renouvelables récupérées auprès CUC	4 501 314 340,78	4 501 179 332,35	135 008,43	135 008,43
Immobilisations financées par fonds de travaux	7 472 742 214,56	3 684 022 725,30	3 788 719 489,26	3 450 772 125,01
Immobilisations financées par LYDEC	10 294 037 334,65	7 054 785 530,18	3 239 251 804,47	3 364 238 632,82
Immobilisations financées par les tiers	2 456 848 508,69	1 752 369 739,17	704 478 769,52	724 639 167,98
Immobilisations recues gratuitement	6 153 875 303,21	2 620 986 938,77	3 532 888 364,44	3 671 236 529,88
<b>Immobilisations en cours</b>				
Immobilisations en cours financées par Fonds de travaux	1 620 878 764,42		1 620 878 764,42	1 923 060 351,17
Immobilisations en cours financées par Lydec	272 684 683,98		272 684 683,98	309 492 304,75
Immobilisations en cours financées par les Tiers	872 303 431,45		872 303 431,45	871 410 597,66
<b>Fonds de retraite</b>	76 171 178,97		76 171 178,97	182 452 033,89
<b>I - B - ACTIF IMMOBILISE DOMAINE PRIVE</b>	11 842 239 875,26	9 020 234 189,49	2 822 005 685,77	3 100 324 532,05
<b>Immobilisations en non valeur</b>	473 253 621,63	451 233 349,71	22 020 271,92	27 564 620,35
Frais préliminaires				
Charges à répartir sur plusieurs exercices	473 253 621,63	451 233 349,71	22 020 271,92	27 564 620,35
Prime de remboursement des obligations				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	10 702 075 354,42	7 952 639 875,82	2 749 435 478,60	3 017 306 045,73
Immobilisations en recherche et développement	548 346,61	548 346,61		
Brevet, marques, droits, et valeurs similaires	134 804 989,18	116 916 511,85	17 888 477,33	21 055 910,42
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles (Financement délégué)	10 566 722 018,63	7 835 175 017,36	2 731 547 001,27	2 996 250 135,31
<b>Immobilisations corporelles</b>	665 770 299,73	616 360 963,96	49 409 335,77	54 186 092,91
Terrains				
Constructions	1 149 165,41	1 101 465,96	47 699,45	55 649,37
Matériel et outillage	353 898 148,91	327 940 344,40	25 957 804,51	27 226 315,08
Matériel de transport	70 891 650,03	66 334 705,27	4 556 944,76	5 396 163,20
Matériel mobilier de bureau	47 860 718,63	46 999 120,23	861 598,40	1 072 667,42
Matériel informatique	177 686 145,71	159 700 857,06	17 985 288,65	20 435 297,84
Autres immobilisations corporelles	14 284 471,04	14 284 471,04		
Immobilisations corporelles en cours				
<b>Immobilisations financières</b>	1 140 599,48		1 140 599,48	1 267 773,06
Prêts et créances immobilisées	1 140 599,48		1 140 599,48	1 267 773,06
Titres de participation				
<b>Ecart de conversion</b>				
Diminution des créances financières				
Augmentation des dettes de financement				
<b>TOTAL I - ACTIF IMMOBILISE DC &amp; DP</b>	45 563 095 635,97	28 633 578 455,26	16 929 517 180,71	17 597 761 283,64
<b>II - ACTIF CIRCULANT (HORS TRESORERIE)</b>				
<b>Stocks ( F )</b>	67 627 908,15	7 715 795,49	59 912 112,66	56 841 042,63
Matière et fournitures consommables	67 627 908,15	7 715 795,49	59 912 112,66	56 841 042,63
<b>Créances de l'Actif Circulant ( G )</b>	4 290 526 031,40	773 589 824,22	3 516 936 207,18	3 253 862 420,80
Fournisseurs débiteurs avances et acomptes	270 927,59		270 927,59	
Clients et comptes rattachés	3 301 745 027,04	759 944 155,18	2 541 800 871,86	2 337 544 508,72
Consommations	1 268 999 634,58		1 268 999 634,58	1 331 830 503,79
Travaux	147 031 477,72		147 031 477,72	104 623 274,64
Clients Factures à établir	613 405 750,33		613 405 750,33	515 259 446,75
Autres Clients	275 641 722,72		275 641 722,72	342 143 425,44
Provisions Créances douteuses et avoirs à émettre		393 931 225,38	-393 931 225,38	-378 931 225,40
Personnel débiteur	39 022 152,19		39 022 152,19	39 795 995,36
Etat débiteur	225 331 311,52		225 331 311,52	225 704 906,49
Comptes d'associés débiteurs				
Autres débiteurs	653 538 002,22	13 645 669,04	639 892 333,18	605 094 753,09
Lydec Services	44 634,21		44 634,21	46 058 026,86
CUC - Pensions payées	336 129 003,91		336 129 003,91	319 520 479,49
Débiteurs RAD	2 070 258,39		2 070 258,39	2 070 258,39
Débiteurs RCAR				
Débiteurs divers	139 840 977,57	21 829 097,04	118 011 880,53	119 375 834,02
Comptes de régularisation actif	70 618 610,84		70 618 610,84	45 451 329,55
<b>Titres et Valeurs de Placement ( H )</b>	1 312 544 552,56		1 312 544 552,56	1 157 535 242,43
Bons de Trésor ( Fonds de Travaux )	848 000 000,00		848 000 000,00	750 000 000,00
Placements LYDEC	464 544 552,56		464 544 552,56	407 535 242,43
<b>Ecart de Conversion actif circulant ( I )</b> ( Elément circulants )	-394,17		-394,17	39 513,65
<b>TOTAL II - ACTIF CIRCULANT ( F+G+H+I )</b>	5 670 698 097,94	781 305 619,71	4 889 392 478,23	4 468 278 219,51
<b>Trésorerie - Actif</b>				
Chèques et Valeurs à encaisser	73 529 588,88	4 395 283,18	69 134 305,70	195 334 315,32
Compte Trésorerie Fonds de travaux	913 037,68		913 037,68	183 415 423,04
Compte Trésorerie PIN	8 345 442,27		8 345 442,27	183 415 423,04
Compte Trésorerie CDG	93 379,62		93 379,62	183 415 423,04
Trésorerie INMAA	2 838 263,49		2 838 263,49	
Fonds externes	43 319 277,68		43 319 277,68	42 960 389,62
Banques	71 874 326,30		71 874 326,30	81 420 302,86
Caisses	401 345,82		401 345,82	514 757,25
<b>TOTAL III - TOTAL TRESORERIE ACTIF</b>	189 124 538,68	4 395 283,18	184 729 255,50	320 229 765,05
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	51 422 918 272,59	29 419 279 358,15	22 003 638 914,44	22 386 269 268,20

## 2.2. Bilan Passif

	30 juin 2023	31 décembre 2022
Bilan Passif - en dirhams	Net	Montant net
<b>I-DROITS DE L'AUTORITE DELEGANTE ( I )</b>	<b>14 107 511 493,29</b>	<b>14 497 436 749,92</b>
Financement Fonds de Travaux	13 594 935 318,71	13 343 695 704,91
Amortissement Financement Fonds de Travaux	-	7 969 728 221,35
Financement Délégateur	10 566 722 018,63	10 477 756 357,25
Amortissement Financement Délégateur	-	6 804 025 419,68
Financement Tiers	9 483 027 243,35	9 447 327 827,40
Amortissement Financement Tiers	-	4 180 041 531,88
Fonds de retraite	76 171 178,37	182 452 033,27
Emprunts obligataires financement retraite - Principal	1 379 119 644,81	1 693 635 644,81
Dette de l'Autorité Délégateur / CDG	-	1 693 635 644,81
<b>Capitaux Propres ( A )</b>		
Capital Social	800 000 000,00	800 000 000,00
dont Capital souscrit non appelé	-	-
Capital appelé versé	800 000 000,00	800 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Réserve légale	80 000 000,00	80 000 000,00
Autres Réserves	168 626 872,34	168 626 872,34
Report à nouveau	731 009 945,64	719 986 279,91
Résultat net en instance d'affectation	-	-
Résultat net de l'exercice	-	11 023 665,73
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ( A )</b>	<b>1 778 245 908,27</b>	<b>1 779 636 817,98</b>
<b>Capitaux Propres Assimilés ( B )</b>	<b>4 143 202,34</b>	<b>4 143 202,34</b>
Subventions d'Investissement	4 143 202,34	4 143 202,34
Provisions réglementées	-	-
Comptes de liaison	-	-
<b>Dettes de Financement ( C )</b>	<b>1 483 359 675,37</b>	<b>1 526 175 019,00</b>
Emprunts Obligataires	540 000 000,00	540 000 000,00
Emprunts Commerciaux	312 745 777,53	372 166 900,17
Dépôts de Garantie Clientèle	630 613 897,84	614 008 118,83
<b>Provisions Durables pour Risques et Charges ( D )</b>		
Ecart de conversion Passif ( E )	-	-
Augmentation des créances immobilisées	-	-
Diminution des dettes de financement	-	-
<b>TOTAL I - FINANCEMENT PERMANENT (I+A+B+C+D+E)</b>	<b>17 373 260 279,27</b>	<b>17 807 391 789,24</b>
<b>II-PASSIF CIRCULANT ( Hors Trésorerie )</b>		
<b>Dettes passif circulant ( F )</b>	<b>4 374 679 230,64</b>	<b>4 290 703 900,25</b>
Fournisseurs et Comptes rattachés	2 028 743 869,09	2 135 252 345,43
Clients créditeurs, Avances et Acomptes	320 442 720,90	277 210 437,88
Personnel	67 469 114,20	58 552 107,66
Organismes Sociaux	-	2 486 815,49
Etat	710 062 873,42	737 572 608,71
Comptes d'Associés Crédeurs	-	-
Fonds de Travaux	654 098 404,17	508 397 311,31
Autres Créanciers	96 242 286,71	94 673 291,83
Créditeurs CUC	-	-
Créditeurs R A D	1 509 236,73	1 509 236,73
Créditeurs RCAR	233 469,12	233 469,12
Redevance Paysage Audiovisuel	79 445 461,68	105 638 990,85
PFR	20 393 068,70	13 146 783,76
Créditeurs divers	20 611 767,63	50 158 176,67
Comptes de régularisation Passif	503 187 791,96	476 558 981,94
<b>G-Autres Provisions pour Risques et Charges ( G )</b>	<b>130 077 048,91</b>	<b>117 217 610,78</b>
<b>H-Ecart de Conversion Passif Circulant ( H )</b>	<b>-</b>	<b>9 995,07</b>
<b>TOTAL II - PASSIF CIRCULANT ( F + G + H )</b>	<b>4 504 756 279,55</b>	<b>4 407 931 506,10</b>
<b>Trésorerie - Passif</b>		
Crédits d'escompte	-	-
Crédits de Trésorerie	-	-
Banques ( Soldes Crédeurs )	125 622 355,62	170 945 972,86
<b>TOTAL III - TOTAL TRESORERIE PASSIF</b>	<b>125 622 355,62</b>	<b>170 945 972,86</b>
<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>22 003 638 914,44</b>	<b>22 386 269 268,20</b>

## 2.3. Compte de Produits et de Charges (CPC)

Compte de produits et charges - en dirhams	30 juin 2023	30 juin 2022
<b>I - PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
Ventes de marchandises ( en l'etat )	3 137 118 774,46	3 100 148 869,13
Ventes de biens et services	445 238 942,87	510 040 165,22
Variation de stocks de produits	-	-
Immobilisations produites par l'entreprise pour elle-même	47 789 640,30	44 612 692,86
Subventions d'exploitation	-	-
Autres produits d'exploitation	-	-
Reprises d'exploitation : Transfert de charges	49 207 754,73	43 595 693,72
<b>TOTAL I</b>	<b>3 679 355 112,36</b>	<b>3 698 397 420,93</b>
<b>II - CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats revendus de marchandises	2 185 943 719,05	2 169 907 621,12
Achats consommés de matières et fournitures	450 747 429,87	490 834 665,44
Autres charges externes	149 481 641,57	155 069 442,52
Impôts et taxes	3 814 462,92	4 702 049,96
Charges de personnel	411 590 645,06	414 531 413,95
Autres charges d'exploitation	550 000,00	1 300 000,00
Dotations d'exploitation	432 485 420,05	410 132 929,84
<b>TOTAL II</b>	<b>3 634 613 318,52</b>	<b>3 646 478 122,83</b>
<b>III - RESULTAT D'EXPLOITATION III =( I-II)</b>	<b>44 741 793,84</b>	<b>51 919 298,10</b>
<b>IV - PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des titres de participation et autres titres immobilisés	-	-
Gains de change	5 401,91	1 263 886,78
Intérêts et autres produits financiers	4 478 242,98	1 152 204,69
Reprises financières : transfert de charges	816 299,89	1 712 003,78
<b>TOTAL IV</b>	<b>5 299 944,78</b>	<b>4 128 095,25</b>
<b>V - CHARGES FINANCIERS</b>		
Charges d'intérêts	18 065 680,27	24 162 271,81
Perte de change	23 088,11	1 052 936,04
Autres charges financières	-	44,10
Dotations financières	-	-
<b>TOTAL V</b>	<b>18 088 768,38</b>	<b>25 215 251,95</b>
<b>VI - RESULTAT FINANCIER VI=( IV-V )</b>	<b>- 12 788 823,60</b>	<b>- 21 087 156,70</b>
<b>VII - RESULTAT COURANT VII=( III+V )</b>	<b>31 952 970,24</b>	<b>30 832 141,40</b>
<b>VII - RESULTAT COURANT ( reports )</b>	<b>31 952 970,24</b>	<b>30 832 141,40</b>
<b>VIII - PRODUITS NON COURANT</b>		
Produits des cessions d'immobilisation	345 926,27	102 083,33
Subvention d'équilibre	-	-
Reprises sur subvention d'investissement	-	-
Autres produits non courant	17 025 432,36	1 531 548,48
Reprises non courantes: Transferts de charges	-	-
<b>TOTAL VIII</b>	<b>17 371 358,63</b>	<b>1 633 631,81</b>
<b>IX - CHARGES NON COURANTES</b>		
Valeurs nettes d'amortissements des immobilisations cédés	324 698,18	2 053,34
Subvention accordées	-	-
Autres charges non courantes	13 909 132,40	10 318 065,38
Dotations non courantes aux amortissements et aux provisions	-	-
<b>TOTAL IX</b>	<b>14 233 830,58</b>	<b>10 320 118,72</b>
<b>X - RESULTAT NON COURANT X = (VIII-IX)</b>	<b>3 137 528,05</b>	<b>8 686 486,91</b>
<b>XI - RESULTAT AVANT IMPOTS XI = (VII-X)</b>	<b>35 090 498,29</b>	<b>22 145 654,49</b>
<b>XII - IMPOTS SUR LES RESULTATS</b>	<b>36 481 408,00</b>	<b>32 144 416,73</b>
<b>XIII - RESULTAT NET XIII = XI-XII</b>	<b>- 1 390 909,71</b>	<b>9 998 762,24</b>
<b>XIV - TOTAL DES PRODUITS XV = I+IV+VIII</b>	<b>3 702 026 415,77</b>	<b>3 704 159 147,99</b>
<b>XV - TOTAL DES CHARGES XV = II+V+IX+XII</b>	<b>3 703 417 325,48</b>	<b>3 714 157 910,23</b>
<b>RESULTAT NET (total des produits -total des charges )</b>	<b>- 1 390 909,71</b>	<b>9 998 762,24</b>

## 2.4. Etat des Soldes de Gestion (ESG)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS (TFR)		30 juin 2023	30 juin 2022
1	+ Ventes de Fluides	3 137 118 774,46	3 100 148 869,13
2	- Achats de Fluides	2 185 943 719,05	2 169 907 621,12
I	= MARGE BRUTE SUR VENTES EN L'ETAT	951 175 055,41	930 241 248,01
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE ( 3+4+5 )	493 028 583,17	554 652 858,08
3	Ventes de biens et services produits	445 238 942,87	510 040 165,22
4	Variation de Stocks	-	-
5	Immobilisations Produites	47 789 640,30	44 612 692,86
III	- CONSOMMATIONS DE L'EXERCICE ( 6+7 )	600 229 071,44	645 904 107,96
6	Achats consommés de matières et de fournitures	450 747 429,87	490 834 665,44
7	Autres Charges externes	149 481 641,57	155 069 442,52
IV	= VALEUR AJOUTEE ( I+II-III )	843 974 567,14	838 989 998,13
8	+ Subventions d'exploitation reçues	-	-
9	- Impôts et Taxes	3 814 462,92	4 702 049,96
10	- Charges de Personnel	411 590 645,06	414 531 413,95
V	= Excédent Brut d'exploitation ( E B E )	428 569 459,16	419 756 534,22
=	Insuffisance Brute d'exploitation ( I B E )		
11	+ Autres produits d'exploitation	-	-
12	- Autres charges d'exploitation	550 000,00	1 300 000,00
13	+ Reprises d'exploitation : Transfert de Charges	49 207 754,73	43 595 693,72
14	- Dotations d'exploitation	432 485 420,05	410 132 929,84
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION	44 741 793,84	51 919 298,10
VII	RESULTAT FINANCIER	- 12 788 823,60	- 21 087 156,70
VIII	= RESULTAT COURANT	31 952 970,24	30 832 141,40
IX	RESULTAT NON COURANT	3 137 528,05	- 8 686 486,91
15	- Impôts sur les Sociétés	36 481 408,00	32 144 416,73
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 1 390 909,71	- 9 998 762,24

II - Capacité d'AutoFinancement (CAF) - en dirhams		30 juin 2023	30 juin 2022
1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	- 1 390 909,71	- 9 998 762,24
	Bénéfice +		
	Perte -	- 1 390 909,71	- 9 998 762,24
2	+ Dotations d'exploitation	374 019 414,31	350 299 200,60
3	+ Dotations Financières		
4	+ Dotations non courantes	-	-
5	- Reprises d'exploitation	-	-
6	- Reprises financières		
7	- Reprises non courantes		
8	- Produits des cessions d'immobilisations	- 345 926,27	- 102 083,33
9	+ Valeurs nettes d'amort immobilisations cédées	324 698,18	2 053,34
I	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (CAF)	372 607 276,51	340 200 408,37
10	Distribution de Bénéfices		64 000 000,00
II	AUTOFINANCEMENT	372 607 276,51	276 200 408,37

## 2.5. Tableau de Financement (TF)

EMPLOIS ET RESSOURCES	30 juin 2023		31 décembre 2022	
	EMPLOIS	RESSOURCES	EMPLOIS	RESSOURCES
<b>I RESSOURCES STABLES DE L'EXERCICE</b>				
AUTOFINANCEMENT ( A )		372 607 276,51		686 743 269,11
Capacité d'autofinancement		372 607 276,51		750 743 269,11
Distribution de bénéfices			-	64 000 000,00
CESSION ET REDUCTION D'IMMOBILISAT ( B )		557 099,85		612 696,09
Cession d'immobilisations incorporelles		-		-
Cession d'immobilisations corporelles		345 926,27		107 249,99
Cession d'immobilisations financières		211 173,58		505 446,10
Récupération sur créances immobilisées				
AUGMENT DES CAPITX PROPRES ASSIMIL ( C )		-		-
Augmentation du capital		-		-
Augmentation des réserves				
Subventions d'investissement				
AUGMENTATION DES DETTES DE FINANCEMENT ( D )		34 334 861,99		69 970 848,99
Dépôts de garantie		34 334 861,99		69 970 848,99
Emprunt à long terme		-		-
<b>TOTAL I - RESSOURCES STABLES ( A+B+C+D)</b>		<b>407 499 238,35</b>		<b>757 326 814,19</b>
<b>II EMPLOIS STABLES DE L'EXERCICE</b>				
ACQUISIT, AUGMENTAT D'IMMOBILISAT ( E )	96 236 439,79		305 170 878,06	
Acquisition d'immobilisations corporelles	7 186 778,41		17 428 995,91	
Acquisition d'immobilisations incorporelles	88 965 661,38		287 531 882,15	
Augmentation d'immobilisations en cours	-		-	
Acquisition d'immobilisations financières	84 000,00		210 000,00	
REMBOURSEMENT DES CAPITAUX PROPRES ( F )				
REMBOURSEMENT DES DETTES DE FINANCEMENT ( G )	77 150 205,60	-	331 169 747,11	
Dépôts de garantie	17 729 082,98		35 316 278,65	
Emprunt à long terme	59 421 122,62		295 853 468,46	
ACQUISIT D'IMMOBILISAT EN NON VALEUR ( H )	-		11 525 493,85	-
<b>TOTAL II - EMPLOIS STABLES (E+F+G+H)</b>	<b>173 386 645,39</b>	<b>-</b>	<b>647 866 119,02</b>	<b>-</b>
III VARIATION BESOIN DE FINANCEMENT GLOBAL	324 289 485,27	-	-	91 674 994,73
IV VARIATION DE LA TRESORERIE	-	90 176 892,31	201 135 689,90	-
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>497 676 130,66</b>	<b>497 676 130,66</b>	<b>849 001 808,92</b>	<b>849 001 808,92</b>

## 2.6. Activités de l'entreprise

Créée en 1995, Lydec gère la distribution d'eau et d'électricité, la collecte des eaux usées et pluviales ainsi que l'éclairage public pour 5 millions d'habitants de la Région du Grand Casablanca (Maroc) dans le cadre d'un contrat de gestion déléguée signé en 1997, pour une durée de 30 ans, entre l'Autorité Délégante (Communes de Casablanca, Mohammedia et Aïn Harrouda), l'Autorité de tutelle (le Ministère de l'Intérieur) et le Délégué (Lydec). Le contrat arrive à échéance en 2027.

## 2.7. Principales méthodes d'évaluation

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
<b>I - ACTIF IMMOBILISE</b>	
<p><b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b></p> <p><b>1 - Immobilisations en non - valeurs</b></p> <p><b>2 - Immobilisations incorporelles</b></p> <p><b>3- Traitement comptable de la concession</b> Depuis 1997, la date d'entrée en vigueur de la concession de service public dont bénéficie Lydec, les immobilisations entrant dans le périmètre de cette concession sont traitées selon les dispositions de l'avis du CNC n°4 du 26 mai 2005, tel qu'adopté par l'Assemblée Plénière du CNC, et celles du Code Général de Normalisation Comptable (CGNC). Le traitement comptable de la concession se détaille comme suit :</p> <p><b>3.1 Actif immobilisé du domaine concédé</b></p> <p><b>3.2 Biens de retour mis dans la concession par Lydec</b></p> <p><b>3.3 Biens de reprise mis en concession par Lydec</b></p> <p><b>4. Immobilisations corporelles</b></p> <p><b>5. Immobilisations financières</b></p> <p><b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b></p> <p>1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation 2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif</p>	<p>Les immobilisations en non valeurs sont comptabilisées conformément aux normes comptables. Elles figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition, diminué des amortissements calculés selon la méthode linéaire au taux de 20%, sans prorata temporis.</p> <p>Les immobilisations incorporelles comprennent : - L'actif incorporel représentant le droit d'usage des biens de retour financés par Lydec. - Les logiciels et licences pour leur coût d'acquisition.</p> <p>Cette rubrique du bilan reprend, en contrepartie de la rubrique « droit de l'autorité concédante » figurant au passif du bilan, l'intégralité des biens de retour du domaine concédé, que ces biens soient mis en concession par le concédant, le concessionnaire ou par les tiers.</p> <p>Les biens de retour remis gratuitement en concession par le concédant ont été valorisés conformément au contrat de gestion délégué et ont été inscrits au bilan de Lydec.</p> <p>Selon le contrat de concession, ces biens sont remis au concédant gratuitement à la fin de la concession.</p> <p>Ainsi, conformément aux dispositions de l'avis du CNC et aux modalités pratiques d'application généralement retenues au Maroc, les biens de retour mis par le concessionnaire sont comptabilisés comme suit :</p> <p>Comptabilisation et amortissement de l'investissement réalisé par Lydec</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le montant des investissements réalisés par Lydec au titre des biens de retour est inscrit à la fois (i) en actif immobilisé du domaine concédé en contrepartie des droits de l'autorité déléguante et (ii) en immobilisation incorporelle au sein de l'actif « l'Actif immobilisé du domaine privé » ;</li> <li>- les biens inscrits en actif immobilisé du domaine concédé (i) font l'objet d'un amortissement pour dépréciation (amortissement économique sur la durée de vie utile du bien) en contrepartie d'une réduction des droits de l'autorité déléguante, sans impact sur le résultat de Lydec ; la durée d'amortissement économique est fixée contractuellement (en fonction de la nature des biens mis en concession) ;</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'immobilisation incorporelle qui figure dans l'actif immobilisé du domaine privé est amortie en totalité sur la durée résiduelle de la concession.</li> </ul> <p>Les biens de reprise ne faisant pas partie du domaine concédé et apportés par Lydec sont comptabilisés comme des « biens propres », c'est-à-dire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• présentés au sein des immobilisations par nature (immobilisations corporelles) ;</li> <li>• amortis par la contrepartie du compte de résultat Lydec, selon leur durée de vie utile de ces biens</li> </ul> <p>Les immobilisations corporelles du domaine privé comprennent à la fois des biens propres et les biens de reprise lorsque ceux-ci font l'objet d'une option de reprise contre indemnité. Ces immobilisations figurent à l'actif à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la base de la durée de vie de ces immobilisations.</p> <p>Les immobilisations financières représentent les prêts accordés au personnel, les dépôts et cautionnements ainsi que les titres de participation</p> <p>NA Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises</p>
<b>II - ACTIF CIRCULANT (Hors trésorerie)</b>	
<p><b>A - EVALUATION A L'ENTREE</b></p> <p>1. Stocks 2. Créances 3. Titres et valeurs de placement</p> <p><b>B - CORRECTIONS DE VALEUR</b></p> <p>1. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation des créances clients</p> <p>2. Méthodes de détermination des écarts de conversion - actif</p>	<p>CUMP Valeur nominale Valeur nominale</p> <p>La provision pour dépréciation des créances clients est calculée en distinguant : - les créances litigieuses qui sont provisionnées à 100% : il s'agit d'une provision individuelle par client qui respecte les règles de la déductibilité fiscale (recours judiciaire); - les créances saines relevant des années antérieures (N-1) (hors créances litigieuses déjà provisionnées) et le chiffre d'affaires l'année en cours (N) : il s'agit d'une provision statistique calculée à partir des taux de chutes (pertes attendues) pour chaque segment de clients homogènes (clients industriels, particuliers, administrations, bidonvilles,...). Ces taux de chutes sont déterminés à partir de l'historique des impayés clients par rapport au chiffre d'affaires facturé relevant de la même année d'origine, ils sont actualisés chaque année pour une meilleure estimation de la perte future attendue sur chaque segment de clients A ce titre, les créances clients brutes s'élèvent à 3 302 MMAD au 30 juin 2023. Ces créances ont fait l'objet d'une provision pour dépréciation à hauteur de 760 MMAD dont une partie a été déterminée sur la base d'une méthode prenant en compte une estimation des pertes futures attendues sur chaque segment de clients (détaillée ci-avant).</p> <p>Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises</p>

INDICATION DES METHODES D'EVALUATION APPLIQUEES PAR L'ENTREPRISE	
<b>III - FINANCEMENT PERMANENT</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Méthodes de réévaluation</li> <li>2. Méthodes d'évaluation des provisions réglementées</li> <li>3. Dettes de financement permanent</li> <li>4. Méthodes d'évaluation des provisions durables pour risques et charges</li> <li>5. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>N/A</li> <li>N/A</li> <li>Valeur d'émission de l'emprunt</li> <li>Evaluation individuelle du risque</li> </ul>
<b>IV - PASSIF CIRCULANT (Hors trésorerie )</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Dettes du passif circulant</li> <li>2. Méthodes d'évaluation des autres provisions pour risques &amp; charges</li> <li>3. Méthodes de détermination des écarts de conversion - passif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valeur nominale de la dette</li> <li>Evaluation individuelle du risque</li> <li>Ajustement à la date de clôture des valeurs d'entrée des dettes libellées en devises</li> </ul>
<b>V - TRESORERIE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>1. Trésorerie - actif</li> <li>2. Trésorerie - passif</li> <li>3. Méthodes d'évaluation des provisions pour dépréciation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Valeur nominale</li> <li>Valeur nominale</li> <li>N/A</li> </ul>
<b>VI - ECOULEMENT DU CHIFFRE D'AFFAIRES SUR LES VENTES</b>	
<p><b>- VENTES DE FLUIDES</b></p> <p><b>- VENTES DE TRAVAUX</b></p>	<p>Le chiffre d'affaires relatif à la vente de fluides (eau et électricité) est comptabilisé sur la base de la relève des compteurs. Cette relève est faite selon un planning étalé sur le mois et qui ne coïncide donc pas avec la date d'arrêté des comptes. Les consommations (volumes) non encore relevées en fin de période (entre la date de la dernière relève et la date de clôture), font l'objet d'une estimation par segment de clients sur la base des dernières consommations unitaires connues et sont valorisées au dernier prix moyen unitaire connu. Les consommations ainsi que les prix moyens unitaires utilisés peuvent être ajustés, le cas échéant, par des coefficients de saisonnalité pour tenir compte notamment de facteurs climatiques ou d'évènements spécifiques.</p> <p>Le chiffre d'affaires et la marge relatifs aux travaux facturables aux tiers sont comptabilisés à l'avancement des travaux. Les taux d'avancement sont déterminés par projet en rapportant les coûts cumulés engagés à la fin de l'exercice aux coûts estimés. Lorsque l'avancement des travaux est supérieur à l'avancement de la facturation, une facture à établir est constatée. Dans le cas inverse, lorsque l'avancement des travaux est inférieur à l'avancement de la facturation, un produit constaté d'avance est comptabilisé.</p>
<b>VII - EMPRUNTS OBLIGATAIRES DE L'AUTORITÉ DELEGANTE</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>Méthode d'évaluation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Capital restant dû au titre des emprunts obligataires émis par Lydec pour le compte de l'autorité déléguante dans le cadre du financement de l'externalisation du régime de retraite du personnel statutaire. Ces emprunts sont portés dans la partie passif du domaine concédé (haut de bilan) en tant que droit de l'autorité déléguante.</li> </ul>
<b>VIII - DROITS A REVISION ECONOMIQUE</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les droits à révision économique sont comptabilisés après validation des montants par le Comité de Suivi et détermination de la date et des modalités de leur application (y compris l'effet rétroactif). Concernant les dossiers de révision 2011-2014 et 2018-2019, les parties au contrat de gestion déléguée ont acté le principe de traiter cette rétroactivité lors de la prochaine révision quinquennale.</li> </ul>

## 2.8. Etat des dérogations

30 juin 2023

INDICATION DES DEROGATIONS

JUSTIFICATION DES DEROGATIONS

INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE  
PATRIMOINE ,LA SITUATION FINANCIERE ET  
LES RESULTATS

I- DEROGATIONS AUX PRINCIPES COMPTABLES FONDAMENTAUX

II- DEROGATIONS AUX PRINCIPES DES METHODES D'EVALUATION COMPTABLES FONDAMENTAUX

III- DEROGATIONS AUX REGLES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES ETATS DE SYNTHESE

# Néant

## 2.9. Etat des provisions

Nature	Montant début exercice	Dotations			Reprises			Montant au 30 Juin 2023
		d'exploitation	financières	Non courantes	d'exploitation	financières	Non courantes	
1. Provision pour dépréciation de l'actif immobilisé								
2. Provisions réglementées								
3. Provisions durables pour risques et charges								
<b>SOUS TOTAL (A)</b>								
4. Provision pour dépréciation de l'actif circulant (hors trésorerie)	752 239 535,03	42 664 115,47			13 598 031,01			781 305 619,49
5. Autres Provisions pour risques et charges	117 217 610,78	15 801 890,27			2 942 452,14			130 077 048,91
6. Provisions pour dépréciation des comptes de trésorerie	4 395 283,18							4 395 283,18
<b>SOUS TOTAL (B)</b>	<b>873 852 428,99</b>	<b>58 466 005,74</b>			<b>16 540 483,15</b>			<b>915 777 951,58</b>
<b>TOTAL (A+B)</b>	<b>873 852 428,99</b>	<b>58 466 005,74</b>			<b>16 540 483,15</b>			<b>915 777 951,58</b>

## 2.10. Etat du Fonds de travaux

30 juin 2023

Solde du compte Fonds de Travaux au 30 juin 2023 :

	30-juin-22	30-juin-23
Solde du compte Fonds de Travaux :	536 515 086,79	654 098 404,17

Fonctionnement du compte Fonds de Travaux

Lydec gère le compte Fonds de Travaux pour le compte et sous le contrôle de l'Autorité Délégante, sans impact sur le résultat, situation nette et patrimoine du délégataire. Les ressources de ce compte sont constituées des frais de raccordement aux réseaux et contribuent au financement des infrastructures pour répondre aux enjeux majeurs de développement du Grand Casablanca. L'ensemble des ouvrages financés par le Fonds de Travaux sont propriété de l'Autorité Délégante. Les modalités de fonctionnement du compte Fonds de Travaux sont définies dans l'annexe 11-3 du contrat de gestion déléguée. Cette annexe précise notamment la nature des opérations au crédit et au débit de ce compte.

Situation du Fonds de Travaux vis-à-vis de l'Administration Fiscale

- Par courrier en date du 30 juin 2014, l'Administration Fiscale demande la fiscalisation des ressources de ce Fonds et le dépôt de déclarations d'Impôt sur les sociétés et de TVA séparées, estimées par celle-ci respectivement à 488 Mdhs et 325 Mdhs sur la période 2009-2012. Lydec et l'Autorité déléguée, en coordination étroite avec l'Autorité de tutelle, la Direction des Régies et des Services Concédés du Ministère de l'Intérieur, ont fait valoir auprès de l'Administration Fiscale et au regard des spécificités du Fonds de Travaux le caractère non-assujettissable du Fonds de Travaux à cette imposition.

- En date du 8 août 2014, après avoir consulté toutes les parties prenantes au contrat de gestion déléguée, Lydec a adressé une lettre de réponse à la Direction Régionale des impôts dans laquelle elle apporte les arguments à l'appui de cette analyse.

- Une réunion a été tenue avec la DRI sur le sujet en date du 04 novembre 2014. A la suite de cette réunion, une dernière note reprenant et complétant les arguments développés à l'appui de la position de la Lydec et de l'Autorité Délégante a été adressée à la DRI.

- Les échanges sont encours entre l'Administration Fiscale et les parties prenantes au contrat de gestion déléguée.



Fidarc Grant Thornton  
7, Boulevard Drias Slaoui  
20160 Casablanca, Maroc



BDO Sarl  
119, Bd Abdelmoumen  
5ème Etage N°39, Casablanca 20360

Aux actionnaires de la société  
LYDEC SA  
48, rue Mohamed Diouri,  
20110 Casablanca

**ATTESTATION D'EXAMEN LIMITE SUR LA SITUATION INTERMEDIAIRE DE LA SOCIETE LYDEC S.A AU 30 JUIN 2023**

En application des dispositions du Dahir portant loi n° 1-93-212 du 21 septembre 1993, tel que modifié et complété, nous avons procédé à un examen limité de la situation intermédiaire de la société LYDEC S.A comprenant le bilan, le compte de produits et charges et une sélection des états des informations complémentaires (ETIC) relatifs à la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2023. Cette situation intermédiaire qui fait ressortir un montant de capitaux propres et assimilés totalisant 1.782.389.110,61 MAD dont une perte nette de 1.390.909,71 MAD, relève de la responsabilité des organes de gestion de l'émetteur.

Nous avons effectué notre mission selon les normes de la Profession au Maroc relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen limité soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que la situation intermédiaire ne comporte pas d'anomalie significative. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des vérifications analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons donc pas d'opinion d'audit.

Les créances nettes vis-à-vis de la clientèle « Bidonvilles » s'élevaient au 30 juin 2023 à MMAD 114 HT. Selon le management, compte tenu de la difficulté de mettre en œuvre les actions de recouvrement prévues par le contrat de gestion déléguée, notamment la coupure, du fait des limitations définies par les autorités, une partie de cette créance devrait être recouvrée. L'autre partie, fait l'objet de discussions avec les Autorités (en particulier dans le cadre de la révision du Contrat de Gestion Déléguée) pour déterminer les modalités de son recouvrement. A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur l'issue de ces discussions et par conséquent sur le niveau de recouvrabilité de ces créances.

Sous réserve de l'incidence de la situation décrite au paragraphe ci-dessus et sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent penser que la situation intermédiaire, ci-jointe, ne donne pas une image fidèle du résultat des opérations du semestre écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société LYDEC S.A arrêtés au 30 juin 2023, conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants :

- a) Suite au transfert de la gestion du régime des retraites du personnel de la gestion déléguée en 2004 de la Caisse Commune des Retraites (CCR) au Régime Collectif d'Allocation de Retraite (RCAR), LYDEC se trouve au 30 juin 2023 avec une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 100,5 correspondant à la différence entre les cotisations perçues et les pensions versées. L'Avenant de la révision du Contrat de Gestion Déléguée en date du 11 mai 2009, précise que l'Autorité de tutelle procédera à la recherche de ressources auprès de l'Etat pour contribuer à l'apurement de cette situation et ce, en conformité avec les décisions des commissions techniques de suivi du 17 décembre 2003 et du 24 décembre 2004. Le comité de suivi du 28 février 2019 a arrêté le montant de cette créance à rembourser à travers un compte dédié dont le financement reste à définir.

Dans le même cadre, LYDEC enregistre une créance envers l'Autorité Déléguée d'un montant de MMAD 429 au 30 juin 2023, représentant les versements effectués à la CNRA, au titre du régime complémentaire de la retraite (RECORE) et visant à maintenir les pensions du personnel statutaire en départ à la retraite au même niveau que celui qui était garanti par la Caisse Commune des Retraites (CCR).

- b) La société a fait l'objet courant l'exercice 2022 d'un contrôle fiscal portant sur l'impôt sur les sociétés (IS), l'impôt sur les revenus (IR) et la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au titre des exercices 2018 à 2020, dont la deuxième lettre de notification des redressements a été reçue le 27 janvier 2023.
- c) L'information donnée dans l'état annexe « Etat des passifs éventuels » des comptes sociaux qui fait état de l'audit de la gestion déléguée 2012-2020 à 2021-2023 et de la révision contractuelle quinquennale.

Casablanca, 13 septembre 2023

**Les Commissaires aux Comptes**

**FIDAROC GRANT THORNTON**  
FIDAROC GRANT THORNTON  
Membre du Réseau Grant Thornton  
7 Bd. Drias Slaoui Casablanca  
Tél : 05 22 56 96 79  
Faïçal MEKOUAR  
Associé

**BDO SARL**  
BDO Sarl  
119, Bd Abdelmoumen  
Bureau n°39, Casablanca  
Amine BAAKILI  
Associé

# Liste des communiqués de presse publiés par l'émetteur

Document publié	Date de publication	Support
Indicateurs du deuxième trimestre 2023	31/08/2023	JAL - lydec.ma
Communiqué AGM du 08 juin et résultats des votes	09/06/2023	lydec.ma
Indicateurs du premier trimestre 2023	30/05/2023	JAL - lydec.ma
Avis de réunion valant avis de convocation à l'Assemblée Générale	08/05/2023	JAL - lydec.ma
Rapport financier annuel 2022 et communiqué de presse sur les résultats annuels	28/04/2023	JAL - lydec.ma
Indicateurs du 4ème trimestre 2022 et résultats annuels 2022	23/02/2023	JAL - lydec.ma
Indicateurs du troisième trimestre 2022	30/11/2022	JAL - lydec.ma